

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUN 2021 - COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-trois juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain SOUVRAIN, Maire

Date de convocation : 16/06/2021

PRESENTS : MM(es) Alain SOUVRAIN, Anne CHESNESEC, Michel DUFOUR, Raphaël GUILLOT, Sébastien BIETT, Philippe HUE, Myriam LELONG, Baptiste MALLANGEAU, Anne PRIGENT, Jean-Pierre REBOURS, Virginie RENO, Evelyne SERREAU

ABSENT(ES) EXCUSE(ES) : Laurent LAROCHE **PROCURATION(S)** : Laurent LAROCHE pour Baptiste MALLANGEAU - Virginie RENO a été nommée secrétaire.

D 21-2021 Personnel Communal : congés exceptionnels

Les conditions d'octroi de congés exceptionnels aux agents communaux sont modifiées comme suit (vote à l'unanimité) :

N°	EVENEMENT FAMILIAL	Congés exceptionnels au 18/11/2005	Congés exceptionnels au 24/06/2021
1	Mariage de l'agent	5	5
2	Naissance d'un enfant	3	3
3	Décès du conjoint ou d'un enfant	3	5
4	Décès père ou mère	3	2
5	Décès frère, sœur, grands-parents, beaux-parents	2	1 (+1 si >300 km)
6	Décès des collatéraux du 3 ^{ème} degré (oncle, tante, neveu, nièce)	1	0
7	Maladie grave conjoint, enfant, père, mère	2	2
8	Mariage enfant	2	2
9	Mariage frère, sœur	2	0
10	Mariage collatéraux du 3 ^{ème} degré	1	0
11	Déménagement	2	0

D 22-2021 Emprunt pour financement des travaux de restauration de l'école publique

Financier choisi à l'unanimité : BANQUE POSTALE aux conditions suivantes :

Montant : 80 000.00 € Durée de l'emprunt : 7 ans Périodicité de remboursement : trimestrielle

Taux fixe de 0.30 % Frais commission d'engagement : 100.00 €

Echéances trimestrielles constantes de 2 888.32 € (hors prorata d'intérêts pour la 1^{ère} échéance)

Le déblocage des fonds sera fait à la demande, en une fois et au plus tard avant le 17/08/2021.

D 23-2021 Programme voirie 2021 – Achat de panneaux de signalisation et demande de subvention au titre des amendes de Police

A la majorité des votants (10 pour ; 2 contre ; 1 abstention)

Entreprise retenue : Signalétique Vendômoise (41100 Naveil) pour un montant de 1306.56 € TTC, et demande au Conseil Départemental d'une aide financière au titre du produit des amendes de Police.

D 24-2021 Achat d'illuminations pour les décorations de Noël

Entreprise retenue à l'unanimité : SEDI EQUIPEMENT (30700 Uzes) pour l'acquisition de plusieurs décors en 3D et de frises et cordons lumineux pour un montant de 1270.00 € TTC.

D 25-2021 Adhésion au plan de relance « Bibliothèque »

L'école publique de Coulommiers-la-Tour est éligible au plan de relance « Bibliothèque ». En coopération avec le Directeur, la collectivité doit s'engager à cofinancer l'acquisition de fonds de lecture pour la bibliothèque de l'école, à hauteur d'un montant plancher de 100 € sur un devis supérieur à 1500 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les conseillers municipaux, décident d'adhérer au plan de relance « bibliothèque » et de participer à l'acquisition du fonds de lecture à hauteur de 100 €.

D 26-2021 Plan de relance « Ecole Numérique » : convention avec l'Éducation Nationale

Dans le cadre du plan de relance « école numérique 2021 » la commune a déposé une demande de subvention pour l'acquisition d'ordinateurs pour l'école publique. En date du 10 mai 2021, la commune a retenu le devis des Ets DARTY (Vendôme) pour l'achat de 11 ordinateurs et d'une imprimante, pour un montant global de 5 849.88 € TTC. Le dossier déposé par la commune a été retenu et il convient de conventionner avec l'Education Nationale afin de pouvoir percevoir la subvention accordée.

D 27-2021 Achat d'outillage pour les services techniques

Entreprises retenues à l'unanimité : Ets CHAVIGNY (41100 Vendôme) pour un montant de 689.60 € HT soit 827.52 € TTC et Ets DEPUSSAY (concessionnaire 41310 Saint-Amand-Longpré) pour un montant de 392.27 € HT soit 470.72 € TTC.

D 28-2021 Achat de défibrillateurs

Entreprise retenue à l'unanimité : Ets SCHILLER (77600 Bussy saint Georges) pour l'achat d'un défibrillateur extérieur et de 2 défibrillateurs intérieurs pour un montant de 3 840.90 € HT soit 4 609.08 € TTC incluant le contrat d'assistance de 3 ans.

D 29-2021 Subvention pour voyage scolaire à l'APEL

M. le Maire fait lecture d'une demande de subvention de l'APEL (Association de Parents d'Elèves de Ecole privée Saint-Jean-Baptiste) pour un séjour pédagogique en Auvergne, auquel participent 10 enfants domiciliés à Coulommiers-la-Tour.

Il propose d'attribuer une aide de 30€ par enfant participant.

Après en avoir délibéré, 12 voix pour – 1 abstention (Mme PRIGENT), les conseillers décident de verser à l'APEL une subvention de 30€ par enfant soit une dépense communale pour 10 enfants de 300 € qui sera imputée au compte 6574.

Questions diverses :

* Aire de jeux pour enfants : réflexion sur l'emplacement et le financement.

* Maison 3 ruelle des Doves : arrêté de péril imminent pris le 08/06/2021 suite au passage de l'expert désigné par le Tribunal Administratif, à la requête de la commune (coût : 1527.91€ à la charge des propriétaires). Les propriétaires ont jusqu'au 31/12/2021 pour effectuer la mise en sécurité de l'habitation. A défaut la commune fera effectuer les travaux à leurs frais.

* Le Centre de Loisirs « La Ruche » est autorisé à utiliser les locaux de la cantine scolaire. L'état des lieux est prévu le 07/07/2021.

* Un spectacle de marionnettes programmé par l'Hectare aura lieu à la salle des fêtes de Coulommiers-la-Tour – date à préciser.

* informations associations :

Cavaliers de la Tour : le cours de danse du jeudi est transféré au mardi.

Gym Loisirs : l'association recherche un/une trésorier(e) et un/une vice-trésorier(e)